

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

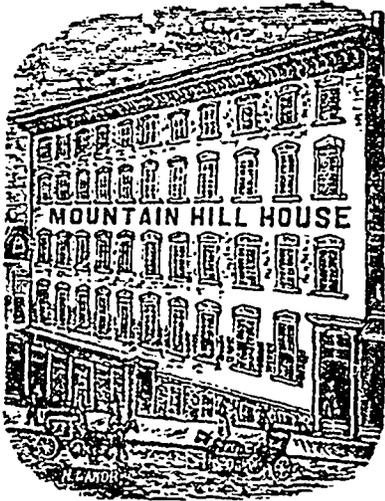
413-415-417, Rue St-Valler, St-Roch
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penelung, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harnais, V. au Français S U Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI:—

Jobber en chaussures.
Un assortiment d'Empelgues importées et toutes espèces de Fourmitures pour chaussures
CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.
MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, on ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATRAY & SON

ENTREPOSEURS

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St André, Québec.

Entmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. TELEPHONE 771.

Poisson.....	86,676
Farine.....	509,785
Fruits.....	335,305
Moules.....	101,806
Suif.....	109,704
Bois brut.....	55,700
" préparé.....	357,044
Laine.....	1,008,538

EXPORTATIONS

Laine, 323,052,014 livres £	10,540,147
Suif, 432,322 quintaux..	435,137
Cuir.....	188,356
Bois brut et préparé.....	74,717
Viandes et ex. de viandes..	290,651
Beurre.....	75,424

En 1892, le commerce de la Nouvelle-Zélande s'est conduit ainsi qu'il suit pour les articles sous mentionnés :

EXPORTATIONS

Suif.....£	165,513
Beurre, 53,930 quintaux..	227,162
Viandes de conserve.....	69,420
Viandes gelées.....	1,033,377
Laine, 118,180,912 livres..	4,313,807
Cuir.....	77,843

IMPORTATIONS

Chaussures.....£	141,968
------------------	---------

Nous ne donnons dans ces importations et exportations que les principaux produits que nous pouvons exporter, et les dérivés de la boucherie d'exportation dans lesquels les colonies australiennes font un trafic notable, et que le Canada et notamment Québec pourraient faire tout aussi bien et avec plus d'avantages que l'Australie.

La viande qui s'exporte le plus est celle du mouton, puis celle du bœuf et cochon.

La Nouvelle-Zélande envoie du cochon gelé en Angleterre en carcasses de 160 lbs à 200 lbs. chacune ; elles se vendent 5½ d. la livre ; les frais sont d'environ 1½ d. par livre.

Quand nous sommes témoins d'une pareille activité commerciale dans certains produits de ferme entre des pays qui sont situés aux antipodes, les uns par rapport aux autres, ne pourrions-nous pas suivre un exemple aussi recommandable et aussi fructueux à Québec ? Pourquoi donc ne pas tenter le trafic dans des proportions modestes et nullement onéreuses ?

Le trafic d'exportation des produits de huterie et de viandes gelées ne manquerait pas d'avoir une influence marquée sur les conditions dans lesquelles on tient les métairies dans la province de Québec. Il activerait singulièrement l'élevage, surtout celui du mouton, qui, pour nos cultivateurs, a quatre titres à sa considération : 1o. il est producteur de viande ; 2o. il est producteur de laine ; 3o. il consomme des choses que lui seul peut utiliser ; 4o. il améliore le sol. Le mouton trouve sa nourriture là où le cheval et le bœuf créveraient. Le mouton engraisse et piétine, en le raffermissant, le sol d'un champ avec

plus d'efficacité que tout autre procédé. Les agronomes français prétendent qu'un mouton fume dans une nuit, d'une manière efficace, trois pieds carrés ou neuf pieds de terrain en superficie.

Il y aurait donc là pour nos cultivateurs ayant à cultiver des terrains accidentés, remplis de collines et cotéaux, un moyen d'utiliser ces terrains pour l'élevage du mouton et l'approvisionnement du marché d'exportation de Québec.

Nous ne faisons qu'effleurer un sujet qui n'est pas nouveau tant s'en faut, mais qu'il nous faut remettre sans cesse sous les yeux des gens d'affaires à Québec afin de provoquer l'entrepriso, de galvaniser l'initiative.

Il n'y a pas à éluder la question ; si nous voulons donner au commerce de Québec un peu de sérieux, il nous faut faire le trafic d'exportation ; si nous voulons activer la production des fermes, il nous faut faire de l'exportation ; le plus tôt nous nous mettrons à la besogne, le mieux. D'ici à ce que nous comprenions la chose, nous pourrions regarder passer tous les jours, à notre nez, les cargaisons de beurre, de fromage, de poissons, de fruits, légumes, d'huîtres, etc., qui s'en vont ailleurs grossir l'assortiment des exportateurs de Montréal et de Toronto. Les mêmes effets provenant du district de Québec, cultivés aux portes de la ville même, repassent bien et dument emballés, à la barbe de nos marchands ici, à bord de steamers en route pour Liverpool.

Jusques à quand permettrons-nous qu'il en soit ainsi ?

N. LEVASSUR.

—:o:o:—

Le chemin de la fortune est pavé de caractères d'imprimerie.

—:ooo:—

LE TARIF DOUANIER AMERICAIN

Le bill du Sénat établit que les sucres bruts paieront 40 0/0 *ad valorem*, mais les marques au-dessous de 16 degrés de l'échelle hollandaise paieront 1/8 de cent additionnel pour les pays payant une prime de 1/1000 additionnel. Les minerais de fer paieront 10 cents par tonne ; le fer en saumon 4 dollars par tonne ; les rails de fer ou d'acier 1/20 de cent par livre. Les pierres précieuses taillées et non montées 25 0/0 *ad valorem* ; les pierres précieuses montées 30 0/0 ; les pierres non taillées 10 0/0, toujours *ad valorem* ; les diamants pour mineurs et vitriers seront admis en franchise. La laine sera admise également en franchise. Le fer-blanc paiera 1 et 1/5 de cent par livre après le 1er octobre.

Le projet de tarif du Sénat comporte des réductions importantes des droits sur